CETTE INVITATION DONNE DROIT À UNE SÉANCE DE JUDO, JUJITSU OU TAÏSO GRATUITE POUR UNE PERSONNE.

RENDEZ-VOUS LE

A

NOM DU PARRAIN

NOM DE L'INVITE(E)

OPÉRATION VALABLE UNIQUEMENT DANS LES CLUBS AFFILIÉS À LA FFJDA, DU 15 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2016 ET DU 01 AU 31 JANVIER 2017.

Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées 21, 25 avenue de la Porte de Châtillon 75680 Paris cedex 14 Tél. : 01 40 52 16 16 - Fax : 01 40 52 16 00



LE CLUB DE JUDO PRES DE CHEZ VOUS

CACHET DU CLUB



CE QU'ON APPREND AU JUDO NE SERT PAS QU'AU JUDO



SORTEZDU QUOTIDIEN

TU AS ENVIE DE PARTAGER TA PASSION AVEC UN(E) AMI(E) ?

DONNE-LUI CETTE INVITATION
POUR UNE SÉANCE DE JUDO GRATUITE!
ET ACCOMPAGNE TON AMI(E) DANS TON CLUB
POUR FIXER UN RENDEZ-VOUS
ET GUIDER SES PREMIERS PAS.







LE JUDO UN SPORT POUR TOUS

SPORT ÉDUCATIF, D'ÉQUILIBRE ET CONVIVIAL, LE JUDO PEUT ÊTRE PRATIQUÉ PAR LES JEUNES ENPANTS ET LES ADULTES, AUSSI BIEN LES HOMMES QUE LES FEMMES. AINSI CHACUN PEUT S'EXPRIMER, S'AFFIRMER, SE CONFRONTER ET S'ÉPANOUIR.

UN CLUB AFFILIÉ À LA FFJDA GARANTIT :

• LA QUALITÉ D'UN ENSEIGNANT DIPLÔMÉ FÉDÉRAL OU D'ÉTAT,

• LE **RESPECT** DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET D'ASSURANCE,

• LA **PRISE** DE LICENCE FFJDA POUR CHAOUE ADHÉRENT.

ASSURANCE

Cette séance d'initiation comprend une assurance responsabilité civile et accident corporel prise en charge par la FFIDA. Pour en bénéficie, merci de bien vouloir remplir et signer ce document et le remettre aureprésentant du club avant la séance.

POUR LES MINEURS, CE DOCUMENT DOIT ÊTRE REMPLI ET SIGNÉ PAR LEUR REPRÉSENTANT LÉGAL.

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	

LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE :

- Avoir pris connaissance des garanties des contrats d'assurance souscrits par la Fédération, par l'intermédiaire de MDS CONSEIL, pour cette séance d'initiation telles qu'indiquées dans la notice qui lui a été remise*:
- "Accidents corporels": Accord collectif n° 2036 souscrit auprès de la MUTUELLE DES SPORTIFS,
- "Responsabilité Civile": Contrat n° 55180788 souscrit auprès d'ALLIANZ I.A.R.D.
- Avoir été informé de sa possibilité à souscrire personnellement des garanties d'assurance individuelle complémentaires.
- Ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique du Judo.

'UN FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE VIERGE COMPRENANT LA NOTICE D'ASSURANCE DOIT ÊTRE REMIS À L'INVITÉ ET LU PAR LUI AVANT SIGNATURE.

(Nom du représentant légal à préciser)

Le soussigné a le droit de demander que soient rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées, les données à caractère personnel le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées.